

**Modification du
Permis d'organisation FFSA N° C63 du 15/02/2022****Art. 7 - Roues et Pneumatiques****Annule et remplace****7-4. Pour les FREE Endurance**

- Pour les 206 => Dimensions : 195/50-R15, 82V Michelin Pilot Sport 3
 - Pour les 208 => Dimensions : 205/45-R16, 87W Michelin Pilot Sport 3
- Les pneumatiques de marque Michelin **sont obligatoires** pour les **Essais qualitatifs et la Course** :
Le NON-RESPECT de l'Article 7-3 : Pourra entraîner l'exclusion du meeting voir du Championnat.

**7-4/1. Limitation du nombre de pneumatiques pour les CLIO 3 et 4 Cup****7-4/1-1 Pour les CLIO III Cup / CLIO IV Cup**

- Pour les Essais Qualitatifs, le nombre des pneumatiques utilisés restera libre
- Pour une course de 4 Heures, le nombre de pneumatiques slick est limité à 6 PNEUS, neufs ou usagés
Le nombre de pneumatiques pluie est libre.

7-4/1-2. Procédure d'enregistrement

- La Fiche d'Allocation Pneumatiques sera remise lors des Vérifications Administratives, à chaque concurrent, pour chacune des voitures inscrites
- Le Team Manager devra relever le numéro des 6 code-barre des pneus, neufs ou usagés, dédiés aux Essais qualitatifs et à la Course.
- La Fiche d'Allocation Pneumatiques devra être remise, impérativement, au plus tard **30 minutes avant la course au local des Vérifications Techniques.**
- Seule la Fiche d'Allocation Pneumatiques fera foi lors des Contrôles.

Tous les pneus, enregistrés et utilisés sur l'épreuve, devront être laissés à la disposition des CT dans le stand **pendant la course.**

Le TTE se réserve le droit de modifier le nombre de pneumatiques autorisé à tout moment de la saison.

7-4/2. Pneumatiques Joker

- Les pneumatiques Joker étant considérés hors quota, chaque concurrent disposera de 7 pneumatiques Joker par numéro de véhicule sur l'ensemble de la saison.
- L'utilisation du pneumatique Joker sera soumise à l'approbation du Commissaire Technique et du Team Manager après examen de l'avarie (crevaisin ou autres déformations avérées), qui remettrait en cause l'intégrité du pneumatique défectueux, et pourra être remplacé par un pneumatique neuf ou usagé, uniquement après accord et signature du CT, et être immédiatement déclaré dans la Fiche d'Allocation Pneumatiques dans l'espace prévu à cet effet auprès de l'équipe Technique du TTE.

Le NON-RESPECT de l'Article 7-4 : Pourra entraîner l'exclusion du meeting voir du Championnat

7-5. Caractéristiques

- Les pneumatiques pourront être contrôlés par les Contrôleurs Techniques et/ou l'Organisation TTE à tout moment du meeting
- Toute modification de la structure des pneumatiques, rechapage, traitement de surface sont interdits
- Le panachage de tous pneumatiques particulièrement pluie, slick retaillé est interdit
- Les pneumatiques retaillés, hors préconisations justifiées du manufacturier sont interdits en Essais et en Course
- Les couvertures chauffantes et autres systèmes pour chauffer les pneus sont interdits
- Les pneus de tourisme (Hors slick) devront porter la mention "E" ou "DOT".

Le NON-RESPECT de l'Article 7-5 : Pourra entraîner l'exclusion du meeting voir du Championnat

Art. 13 - Eclairage

- Pour les CLIO 4 Cup, les feux de croisement doivent être allumés obligatoirement pendant toute la durée des Essais Qualitatifs et la course.

Jean-Jacques HENGEL
Le 12/03/2022

PAGE 1/1